



ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

Asie du Sud-Est

Question écrite n° 122912

Texte de la question

M. André Flajolet appelle l'attention de M. le ministre des affaires étrangères sur les vives critiques du récent rapport de la Cour des comptes à l'égard de l'utilisation des 323 millions d'euros recueillis en 2005 pour seconder la reconstruction de l'Asie du Sud affectée par le tsunami. Selon la Cour des comptes, une faible partie des fonds recueillis a été concrètement utilisée, certains organismes caritatifs ayant même réalisé des placements financiers non négligeables. D'autres ont annoncé des projets qui, à ce jour, ne sont pas encore réalisés comme le souligne l'Institut national de la consommation (INC, n° 413, février 2007). Il lui demande les perspectives de l'action du Gouvernement pour mettre bon ordre à cette situation particulièrement regrettable.

Données clés

Auteur : [M. André Flajolet](#)

Circonscription : Pas-de-Calais (9^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 122912

Rubrique : Relations internationales

Ministère interrogé : affaires étrangères

Ministère attributaire : affaires étrangères (et européennes)

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 8 mai 2007, page 4220